



Louise
Brunelle-Lavoie
présidente

Mot de la présidente

À chaque année, de nouveaux immeubles ou biens mobiliers viennent s'ajouter au Registre des biens culturels du Québec. Ils ont été classés ou reconnus parce que leur conservation présentait un intérêt public. Le présent numéro de *Patrimoine* décrit brièvement ceux qui se sont vu attribuer un statut juridique de classement ou de reconnaissance depuis le 1^{er} avril 2003. Il s'inscrit dans le prolongement des trois tomes des *Chemins de la mémoire*, ouvrage monumental publié par la Commission des biens culturels du Québec en 1990, 1991 et 1999, et complété par une mise à jour, sous forme de supplément, en 2001.

Rappelons que la *Loi sur les biens culturels* prévoit que le classement d'un bien culturel doit se faire en deux temps :

- émission d'un avis d'intention de classement lorsqu'il y a présomption de valeur patrimoniale;
- signature d'un avis de classement lorsque la présomption devient certitude.

Entre les deux, la loi prévoit un délai maximal de un an pour compléter les études, permettre aux intéressés de se faire entendre et demander l'avis de la Commission des biens culturels du Québec. Le classement garantit un droit de regard du Ministre sur toute intervention sur le bien ainsi qu'un droit de préemption du Ministre en cas d'aliénation.

La reconnaissance est, pour sa part, faite au moyen d'une inscription au Registre. Elle n'exige pas d'avis d'intention préalable. La reconnaissance d'un bien fait en sorte que le propriétaire doit faire connaître son intention de modifier ou de vendre son bien, mais elle ne l'oblige pas à demander un permis.

Parmi les biens qui ont été classés ou reconnus au cours de la dernière année, cinq apparaissent sur la liste des « incontournables » qui avait été proposée par la Commission des biens culturels du Québec au terme d'une étude réalisée en 1999-2000¹. Les trois autres ont été protégés à la suite de démarches qui ont été entreprises par des citoyens.

Bonne lecture,

Louise Brunelle-Lavoie

¹ Commission des biens culturels du Québec, *Un patrimoine incontournable. Sélection de 29 biens culturels*, numéro 1, août 2000, 69 p.



Site historique des Récollets-de-Trois-Rivières

Trois-Rivières

Reconnu le 14 août 2003



CBCQ, photo : Alain Côté

HISTORIQUE

Après un premier séjour dans la colonie de 1615 à 1629, durant lequel ils se consacrent à l'évangélisation des Amérindiens, les Récollets reviennent en 1670 et se voient confier l'année suivante la desserte de la paroisse de Trois-Rivières. Ce n'est toutefois qu'en 1693 qu'ils deviennent définitivement titulaires de la cure. Un couvent est construit durant la même année et une petite église est érigée perpendiculairement à ce premier édifice au début du XVIII^e siècle. Ces deux

structures de bois sont remplacées par des édifices en pierre en 1742 et 1754. À la suite de l'interdiction faite en 1763 aux Jésuites et aux Récollets d'effectuer toute forme de recrutement, ces derniers sont obligés de quitter Trois-Rivières, faute de personnel. L'Ordre disparaît du Québec avec le décès du père Louis Demers en 1813.

VALEUR PATRIMONIALE

Le site de l'église et du couvent des Récollets de Trois-Rivières possède une valeur de « point de repère » et de témoignage historique. L'implantation au sol du couvent de 1742 et de l'église de 1754 est restée conforme à celle qu'avaient choisie les religieux à l'origine. Repris par les autorités britanniques, le couvent servit d'hôpital, de prison, puis de palais de justice, tandis que l'église devint un temple anglican et une pharmacie. En 1823, les deux bâtiments ont été cédés à l'Église anglicane et, en 1830, l'église a été consacrée sous le vocable de Saint-James. L'ensemble témoigne donc de l'utilisation successive du site historique par les Récollets, puis par les autorités britanniques et enfin par la communauté anglicane, ce qui lui confère un grand intérêt.

Collection Pierre-Joseph-Olivier-Chauveau

Québec

Classée le 30 octobre 2003

HISTORIQUE

Avocat, orateur, homme politique, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890) occupe diverses responsabilités au cours de sa carrière : secrétaire provincial (1854), surintendant de l'Instruction publique (1855-1867) et premier ministre du Québec (1867-1873). Il accède ensuite au sénat canadien et il est, successivement, président de la Commission du havre de Québec et shérif du district de Montréal. Il sera en outre professeur de droit à la succursale de Montréal de l'Université Laval durant plusieurs années.

Chauveau est aussi un homme de lettres qui se passionne pour les livres. Il s'y intéresse dès son plus jeune âge par des ouvrages qu'il reçoit en prix



Photo : Collection Assemblée nationale du Québec

à l'école. Outre ceux qui lui sont offerts, il acquiert les volumes et les brochures qui enrichissent progressivement sa bibliothèque par des échanges avec d'autres bibliophiles ou des achats dans des encans et lors de voyages en Europe ou aux États-Unis. Selon un catalogue réalisé en 1893, la collection d'imprimés amassée par Chauveau compte 6 723 documents, dont 3 512 volumes et 3 211 brochures. La bibliothèque de la Législature s'en portera acquéreur en 1892.

MEMBRES DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC

Louise Brunelle-Lavoie
présidente

Suzel Brunel
vice-présidente

Martin Bouffard
avocat

Michel Brassard
historien et enseignant

VALEUR PATRIMONIALE

La Collection Chauveau constitue un rare exemple, par un intellectuel qui a pris une part très active à l'essor culturel du Québec vers 1860, d'un intérêt marqué pour la bibliophilie. Sa valeur tient aussi à son étendue, puisqu'elle touche non seulement l'histoire de l'imprimé québécois et canadien, mais encore celle de l'imprimé et de l'imprimerie en Occident. La Collection Chauveau est formée de nos

jours de 3 660 documents, un peu plus de la moitié de la collection initiale, dont 1 589 brochures et 1 420 volumes. Elle comprend notamment 7 incunables (publiés avant 1501) et 76 incunables canadiens (publiés entre 1764 et 1820), dont plusieurs ouvrages en langues amérindiennes et des sermons de pasteurs protestants. Il s'agit de la collection documentaire la plus ancienne qui soit conservée à l'Assemblée nationale.

Monastère et biens mobiliers des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec

Québec

Classés le 13 novembre 2003



HISTORIQUE

Les trois premières religieuses hospitalières de Dieppe débarquent à Québec en 1639 et, après un séjour à Sillery, s'installent sur le site actuel de l'Hôtel-Dieu en 1644. La congrégation des Augustines de la Miséricorde de Jésus occupe le site depuis ce temps. Les parties les plus anciennes du monastère actuel sont l'aile du jardin (1695-1698) et l'aile du noviciat (1739-1740). Elles ont subi moins de dommages lors de l'incendie de 1755 qui a ravagé le cloître, la chapelle, l'hôpital et les bâtiments attenants. De 1759 à 1784, le monastère est occupé en partie par les soldats britanniques. Après leur départ, les hospitalières aménagent une petite salle des malades, mais ce n'est qu'en 1816 qu'elles peuvent entreprendre la construction d'un nouvel hôpital, qui sera inauguré en 1825. La capacité de l'établissement sera augmentée progressivement pour répondre aux besoins de la population.

VALEUR PATRIMONIALE

L'importance du site des Augustines repose sur la longévité de leur mission, sa continuité et son rôle social. Par ailleurs, l'ensemble présente une

grande unité formelle et crée un enclos conventuel typique d'une communauté religieuse du XVIII^e siècle. Les deux ailes les plus anciennes représentent de belles réussites de l'architecture du Régime français, tant par la volumétrie que par l'exécution de la charpente, de la maçonnerie, de la menuiserie et de la quincaillerie. Quant à l'actuel chœur des religieuses, qui date de 1931, il rappelle que les Augustines ont vécu cloîtrées jusqu'en 1965.

Les trois fonds d'archives également classés représentent une documentation incontournable pour la connaissance des origines de la société québécoise et de ses 350 ans de soins hospitaliers. Le fonds de la bibliothèque est remarquable par son ancienneté, son authenticité et son excellent état de conservation. Enfin, la collection d'objets des Augustines comprend 735 pièces particulièrement intéressantes en raison de leur âge, de leur longue possession par la communauté, de leur provenance, de leurs qualités artistiques ou de leur association avec des activités hospitalières ou des activités traditionnelles en voie de disparition et particulières aux communautés religieuses féminines.

Site historique et archéologique du Fort-Senneville

Montréal

Classé le 27 novembre 2003



CBCQ, photo : Sylvie Lacroix

HISTORIQUE

Situé à la Pointe Abbott, dans l'ouest de l'île de Montréal, le Fort Senneville est érigé en 1703 par Jacques Le Ber. Fils d'un riche marchand de la ville, ce dernier s'y adonne à la traite des fourrures. Seigneur de Senneville, du nom du lieu de naissance de son père, il bénéficie de la situation avantageuse de son fief, en face de la mission amérindienne de l'île aux Tourtes et à un endroit stratégique sur la route qu'empruntent les canots ramenant les fourrures des Pays-d'en-Haut par la rivière Outaouais.

Même s'il s'agit d'une initiative privée, l'enceinte fortifiée a sans doute été érigée d'après les plans d'ingénieurs militaires de la colonie. Flanquée de quatre tours d'angle, elle comprend à l'origine une maison à deux étages, dont la façade sud forme l'un des murs de courtine, et une cour fermée par les trois autres murailles de pierre. Elle est conçue pour servir de refuge aux colons en cas d'attaque par les Iroquois. Abandonnée pendant plusieurs années, elle sera finalement incendiée par les troupes américaines du général Benedict Arnold, en 1776.

VALEUR PATRIMONIALE

En plus d'avoir été utilisé comme poste de traite des fourrures, le Fort Senneville est considéré comme l'exemple le plus complet des quelques forts rapprochés de Montréal qui ont contribué à la défense de la colonie à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle. Le site rappelle à la fois les débuts de l'établissement français, la traite des fourrures, les guerres iroquoises. En ce sens, il s'agit d'un vestige précieux d'une époque particulièrement mouvementée.

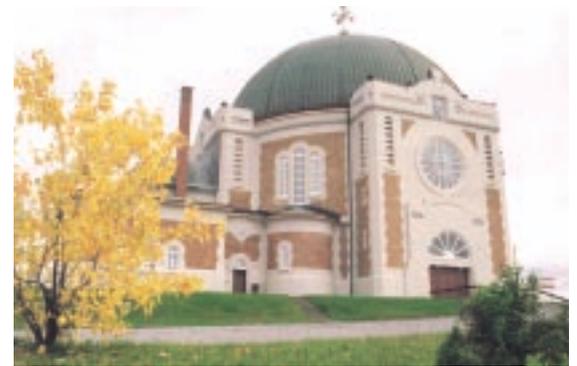
Cathédrale d'Amos

Amos

Classée le 4 décembre 2003

HISTORIQUE

À peine dix ans après la fondation de la municipalité d'Amos, l'église de Sainte-Thérèse-d'Avila est construite en 1922-1923. L'architecte montréalais Aristide Beaugrand-Champagne (1876-1950) avait reçu le mandat de concevoir un édifice à l'épreuve du feu, comme il l'avait déjà fait en 1914-1915 pour l'église de la paroisse irlandaise St. Michael's and St. Anthony's à Montréal. De style néo-byzantin, l'imposante structure de béton armé, dont les murs sont parés d'un revêtement de brique et de pierre, est coiffée d'un dôme de 100 pieds (30,5 mètres) de diamètre et recouvert de cuivre. L'église de la paroisse Sainte-Thérèse-d'Avila est devenue la cathédrale d'Amos en 1939. La décoration intérieure n'a été complétée qu'en 1963 grâce à une importante levée de fonds auprès de la population.



Fondation Héritage de la cathédrale d'Amos, photo : Renée Deshaies

VALEUR PATRIMONIALE

Érigée dans un contexte de colonisation, cette église témoigne de l'ambition des pionniers de l'Abitibi. Sa coupole de béton armé, un matériau qui était peu utilisé dans la construction des églises, s'avère l'une des premières manifestations de la modernité dans cette région. L'envergure architecturale de la cathédrale en fait encore aujourd'hui un repère visuel incontournable qui domine avec force le paysage environnant.

Poste d'incendie et de police Numéro-Deux-de-Shawinigan Shawinigan

Reconnu le 11 décembre 2003

HISTORIQUE

Fondée en 1899, la ville de Shawinigan connaît une expansion rapide à la suite de l'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Saint-Maurice. Les services municipaux se développent parallèlement à la croissance de la population. D'abord regroupés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, ceux de police et de protection contre les incendies sont relogés dans deux nouveaux édifices construits en 1920 et 1922, d'après les plans de Ernest A. Labelle. Établi dans la partie basse de Shawinigan, le premier poste d'incendie a été démoli en 1965. Le second poste, qui desservait la partie haute de la ville, a été reconnu bien culturel.

VALEUR PATRIMONIALE

Cet édifice de brique constitue un témoin significatif de l'architecture Beaux-Arts et comprend certains détails décoratifs qui préfigurent ce que sera le courant Art déco. Il s'agit, en outre, de



Photo : Groupe de recherches en histoire du Québec inc.

l'un des derniers édifices publics d'importance érigés dans la municipalité de Shawinigan et il témoigne bien de sa fonction de caserne de pompiers avec sa tour à boyaux caractéristique. En-dehors des grandes villes de Québec et de Montréal, il subsiste peu de ces postes d'incendie de quartier et celui de Shawinigan est le premier à être reconnu comme monument historique par le ministère de la Culture et des Communications.

Relais de poste de Deschambault

Deschambault-Grondines

Classé le 22 janvier 2004



Photo : ABCP Architecture et urbanisme

HISTORIQUE

Situé le long de l'ancien chemin du Roy, le relais de poste de Deschambault a été construit en trois étapes : le carré initial remonterait au Régime français, tandis que l'allonge, située à l'est, et le fournil, à l'arrière, auraient été ajoutés dans le second quart du XIX^e siècle. Le relais de poste, c'est-à-dire le lieu où s'arrêtaient les voitures hippomobiles transportant le courrier et les voyageurs, connaît ses heures de gloire avec

François Hamelin dit Laganière. Celui-ci obtient une première licence d'aubergiste en 1824 et il devient maître de poste en 1832. On sait, par ailleurs, que la maison abrite un magasin général en 1829 et qu'elle logera le premier bureau de poste de Deschambault en 1835.

VALEUR PATRIMONIALE

L'histoire des réseaux de communication et de transport au Québec reste encore mal connue. Le relais de poste de Deschambault est un témoin très important de cette histoire parce qu'il a été l'une des nombreuses haltes parsemant la route des voituriers chargés du transport de la poste et des voyageurs entre Québec et Montréal durant le deuxième quart du XIX^e siècle. Le bâtiment lui-même est également très intéressant avec ses âtres en pierre munis de clefs, le plancher dallé du fournil et son cellier, la ferronnerie traditionnelle des portes et fenêtres et sa menuiserie de style Regency. C'est enfin, dans sa partie la plus ancienne, l'un des rares exemples conservés de maisons en bois datant du Régime français.

Église de Saint-Romuald et 17 œuvres d'art de l'église de Saint-Romuald

Lévis

Classées le 5 février 2004

HISTORIQUE

Détachée de Saint-Jean-Chrysostôme, la paroisse de Saint-Romuald est érigée canoniquement en 1853. L'église de style néo-classique est construite en 1855-1856, d'après les plans de l'architecte Charles Baillaigé. Son décor intérieur, exécuté en 1868-1869, est élaboré par le curé fondateur de la paroisse, Pierre-Télesphore Sax, qui entend faire des murs de son église une véritable « bible ouverte ». Il est l'œuvre de trois artistes allemands : Wilhelm Lamprecht (murs), Louis Lang (voûte et plafond du chœur) et un dénommé Thien pour l'ornementation. La décoration est complétée par huit statues polychromes (sept en bois et une autre en plâtre) exécutées vers 1870 et disposées autour du chœur.

Au début du XX^e siècle, d'autres œuvres sont commandées à des sculpteurs de Saint-Romuald : Louis Saint-Hilaire, J.-Georges Trudelle, Henri Trudelle, Lauréat Vallière. Ces sculptures et pièces de mobilier sont toutes exécutées avant 1950.

VALEUR PATRIMONIALE

Le décor intérieur peint constitue le principal attrait de l'église de Saint-Romuald, notamment parce qu'il se démarque nettement des représentations qui ont cours jusqu'alors dans l'iconographie religieuse québécoise. L'église renferme en outre des œuvres d'artisans locaux témoignant de la volonté d'encourager les ateliers de sculpture qui ont fait la réputation de la municipalité : la chaire de Louis Saint-Hilaire et Lauréat Vallière, la table de communion de J.-Georges Trudelle et de son fils Henri d'après un dessin de dom Bellot et les statues représentant le Christ en croix, le Sacré-Cœur, saint Jean de Brébeuf et saint Joseph, de même que les fonts baptismaux de Lauréat Vallière. Elle abrite enfin une œuvre d'art exceptionnelle, soit *L'Ange du Jugement dernier* (vers 1673), qui provient de la chapelle de l'Hôpital Général de Québec.

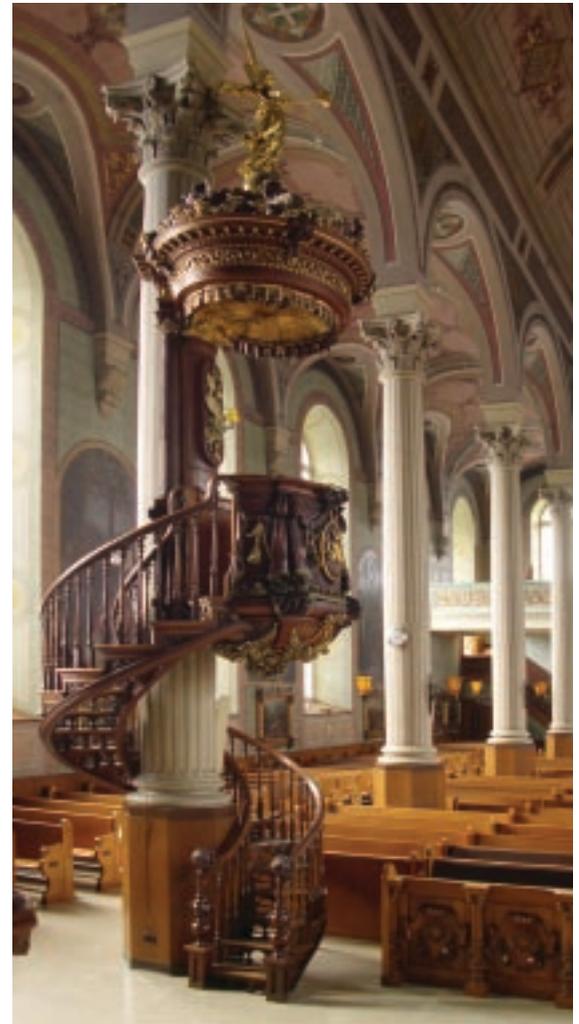


Photo : Fondation du patrimoine religieux du Québec

Rédaction : Commission des biens culturels du Québec

Graphisme et impression : Graphiscan

Dépôt légal : BNQ 2004

ISSN 1201-6128

